



**Commune de  
Saint-Martin FR**

- **Convocation assemblée communale**
  - **Infos communales**
- 

*Novembre 2016*





Commune de  
**1609 Saint-Martin FR**

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Saint-Martin FR sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**lundi 5 décembre 2016 à 20h15  
au restaurant de la Croix Fédérale à Saint-Martin**

**Tractanda :**

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 30 mai 2016**
- 2. Modification de 4 articles du règlement organique du service de défense contre l'incendie et des éléments naturels**
- 3. Budgets 2017**
  - 3.1 Budget de fonctionnement**
  - 3.2 Budget d'investissements**
    - 3.2.1 Réfection de routes AF communales et privées
    - 3.2.2 Assainissement de bâtiments hors zone, secteur Le Froumi à Saint-Martin
    - 3.2.3 Crédit pour l'étude de l'achat éventuel du bâtiment de la Croix Fédérale
  - 3.3 Rapport de la commission financière**
  - 3.4 Approbation**
- 4. Divers**

**Les documents soumis à approbation ne seront pas lus en assemblée. Ils sont à disposition à l'administration communale durant les heures d'ouverture, ou sur le site internet de la commune [www.saint-martin-fr.ch](http://www.saint-martin-fr.ch)**

Le Conseil communal

## Budget de fonctionnement 2017

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	451'440.00	69'610.00	437'440.00	70'010.00	431'034.90	70'039.65
1	Ordre public	89'350.00	37'200.00	223'570.00	163'350.00	133'312.80	103'580.60
2	Enseignement et formation	1'261'740.00	98'160.00	1'305'410.00	97'610.00	1'223'578.30	83'170.85
3	Culte, culture, loisirs	158'140		163'340.00		160'890.60	20'000.00
4	Santé	384'460.00	10'000.00	374'170.00	10'000.00	343'378.95	9'584.35
5	Affaires sociales	481'400.00	21'000.00	458'400.00	10'000.00	446'710.15	16'640.00
6	Transports et communications	353'700.00	16'000.00	300'250.00	16'000.00	291'139.55	15'981.70
7	Protection et aménagement de l'environnement	437'670.00	392'700.00	419'120.00	377'900.00	421'261.30	396'073.75
8	Economie	26'400.00	13'300.00	56'810.00	48'300.00	25'290.70	18'085.70
9	Finances et impôts	653'680.00	3'625'030.00	608'180.00	3'454'430.00	821'526.45	3'568'268.75
	<b>Totaux</b>	<b>4'297'980.00</b>	<b>4'283'000.00</b>	<b>4'346'690.00</b>	<b>4'248'600.00</b>	<b>4'298'123.70</b>	<b>4'301'425.35</b>
	<b>Résultats</b>		<b>14'980.00</b>		<b>98'090.00</b>	<b>3'301.65</b>	

## Budget d'investissements 2017

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Ordre public					16'891.60	12'408.90
2	Enseignement et formation			160'000.00	27'000.00		
6	Transports et télécommunication	390'200.00	249'890.00	483'600.00	166'700.00	580'092.95	91'000.00
7	Protection et aménagement de l'environnement	720'200.00	332'600.00	899'000.00	290'200.00	91'338.50	33'354.95
8	Economie						
9	Finances et impôts	30'000.00		550'000.00	137'500.00	105'262.50	67'527.50
	<b>Totaux</b>	<b>1'140'400.00</b>	<b>582'490.00</b>	<b>2'092'600.00</b>	<b>621'400.00</b>	<b>1'026'705.25</b>	<b>199'291.35</b>
	<b>Résultats</b>		<b>557'910.00</b>		<b>1'471'200.00</b>		<b>827'413.90</b>

**Sapins de Noël**  
**Marché de Noël**  
**Fenêtre de l'Avent**



La traditionnelle distribution de sapins de Noël aura lieu le

**samedi 17 décembre 2016**

Ce jour-là un mini marché de Noël est organisé dans la salle polyvalente où vous y trouverez des artisans locaux. Suivra une fenêtre de l'Avent organisée par l'administration communale.



**Programme :**

**14h00-16h00 : sapins de Noël**

**14h00-19h00 : marché de Noël**

**16h00-19h00 : fenêtre de l'Avent**

**Bureau communal**



**Horaires**

**Secrétariat**            lundi 14h00 - 17h00

jeudi 09h00 - 11h30  
14h00 - 18h30

**Caisse**                    mardi 15h00 - 18h00

**Fermeture de l'administration durant les fêtes de fin d'année :**

**du lundi 26 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017 inclus.**



Sur les routes communales dans les quartiers d'habitation, même si la vitesse est autorisée à 50 km/h, chaque automobiliste doit adapter sa vitesse en fonction de la configuration du lieu.

**Pensez aux enfants !**

## Réseau d'eau communal



Merci de bien vouloir informer le Conseil communal des fuites d'eau qui seraient constatées sur le réseau d'eau communal ou sur les réseaux privés.

Nous rappelons également que les regards, vannes-vidange et aéro purgeurs doivent être signalés par des jalons bleus durant l'hiver.

Pensez à vérifier le bon fonctionnement des chasses d'eau de vos wc, cela pourrait éviter des consommations d'eau excessives.

**Respectez l'eau :**

**Abandonnez les mauvaises habitudes !**

**Doucement la dose!**

Pour protéger nos  
eaux contre les  
micropolluants



Le travail de la STEP est rendu très difficile et coûteux par la présence de toute sorte de déchets indésirables dans l'eau d'évacuation, ainsi que par les micropolluants (substances chimiques)

Un geste facile au quotidien : mettre à **LA POUBELLE TOUT** ce qui est **AUTRE** que le papier wc !

De plus, veuillez à utiliser vos **produits de douche et de nettoyage de façon mesurée**, ceci pour limiter au maximum la pollution de nos eaux par les micropolluants (substances synthétiques très difficilement dégradables en STEP)

## Vignettes offertes pour les enfants de 0 à 2 ans



Les parents des enfants de 0 à 2 ans peuvent retirer au bureau communal les étiquettes offertes pour les sacs poubelles, soit

**4 lots d'étiquettes de 35 litres par année et par enfant**

## Ordures ménagères - Déchèterie



Les vignettes pour sacs poubelles sont vendues à la commune ou à la boulangerie Philippe Maillard.

Seuls les endroits officiels de la commune de Saint-Martin sont autorisés pour le dépôt des sacs avec vignettes, au plus tôt le **mardi matin à 06h00**.

Veillez à stocker vos poubelles à l'abri nuit et jour pour éviter qu'elles ne soient déchiquetées et emportées par les animaux.

**Attention** à ne pas déposer vos sacs les jours fériés qui sont mentionnés sur le planning qui vous est distribué en fin d'année.



Les piscines et jacuzzis installés à l'extérieur doivent être chauffés à 100% par des énergies renouvelables (ou des rejets de chaleur inutilisable autrement). L'installation d'une pompe à chaleur est également possible si le bassin est équipé d'une couverture thermique. En outre les jacuzzis et piscines installés à l'intérieur doivent être chauffés au minimum 50% par des énergies renouvelables.

**L'installation d'un jacuzzi chauffé 100% électrique est donc clairement interdite.**

Nous rappelons également que l'installation d'un jacuzzi est soumise à une demande de permis de construire.

## Feu bactérien



Messieurs Jean-Louis Aebischer et Yves Currat ont procédé à l'habituel sondage durant le mois de septembre. Cette année encore, aucun foyer n'a été détecté sur le territoire communal.

## Forêts - haies



### Forestier responsable

M. Christophe Huwiler

☎ 079/634.66.10

### Garde-faune

M. François Equey

1676 Chavannes-les-Forts

☎ 079/409.35.44

### Rappel - interdictions

Tout dépôt de déchets est interdit en forêt, y compris les déchets végétaux qui doivent être compostés ou déposés à la déchèterie.

La route qui mène au cabanon à pique-nique, à l'entrée du parcours Vita, est **interdite** à la circulation.

Les haies des propriétés privées qui touchent les routes communales doivent être taillées régulièrement chaque automne afin de ne pas entraver la visibilité des véhicules et piétons.

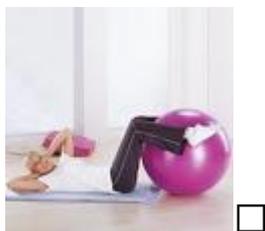
## Chiens



Les chiens doivent être tenus en laisse et ne pas errer dans la nature.

Des poubelles « Robidog » sont à disposition à différents endroits de la commune. Merci d'en faire bon usage !

## Gym aînés



Pour contribuer pleinement au maintien de votre corps et de votre santé !

Les dames et messieurs, dès 60 ans, sont les bienvenus à la gym-aînés.

Mme Christiane Braillard vous attend le **mercredi de 14h00 à 15h00 à la salle polyvalente.**

Vous avez la possibilité de débiter en tout temps et sans engagement. Une leçon d'essai est gratuite.

Prix de la leçon : CHF 5.-

## Repas à domicile



Les personnes âgées ou à mobilité réduite peuvent faire appel au service de repas à domicile organisé au sein de la commune du lundi au vendredi. Les repas sont servis par l'Auberge de la Croix-Fédérale à Saint-Martin le lundi, mercredi, jeudi et vendredi et par la Chenille gourmande à Oron le mardi.

Inscriptions auprès du bureau communal au 021 907 88 73

## Accueil ExtraScolaire



L'AES de St-Martin accueille les enfants à la ferme communale, place du Village 1 à Saint-Martin du lundi au vendredi.

Mme Suzanne Michel, responsable, se tient à disposition au

079 233 17 40 ou  
aes.stmartin@gmail.com

La fiche d'inscription se trouve sur le site internet de la commune [www.saint-martin-fr.ch](http://www.saint-martin-fr.ch), rubrique école-accueil extrascolaire

**Nous vous souhaitons de  
Joyeuses Fêtes de fin d'année**



**Au plaisir de vous rencontrer à l'assemblée communale  
du 5 décembre 2016.**

**Le Conseil communal**

TU AS TERMINÉ TON ÉCOLE OBLIGATOIRE ?

TU AS COMMENCÉ UNE FORMATION ?

TU L'AS ABANDONNÉE ?

TU NE TROUVES PAS LA SOLUTION ?



CONTACTE-NOUS !

TEL. 079 350 28 29 / [TRANSITION@CHECKTAVEVEYSE.CH](mailto:TRANSITION@CHECKTAVEVEYSE.CH)

PERMANENCE TOUS LES MARDIS DE 15H À 18H

DANS L'ANCIEN HÔPITAL DE CHÂTEL

(ENTRÉE CÔTÉ CINÉMA)

**PEV**

Paysage Educatif de la Veveyse

UN PROJET DU DISTRICT DE LA VEVEYSE  
QUI SOUTIENT LES JEUNES RENCONTRANT  
DES DIFFICULTÉS DANS LEURS DÉMARCHES  
PROFESSIONNELLES



# Association Lire et Ecrire

EDUQUA

## Cours de français écrit

### Pour adultes parlant le français et faiblement qualifiés

- ◆ **Cours de perfectionnement en lecture et écriture** : pour mieux comprendre les écrits et mieux rédiger un texte en fonction d'un projet personnel ou professionnel
- ◆ **Cours d'apprentissage de la lecture et de l'écriture** : pour les personnes peu ou pas scolarisées et qui ont de la peine à lire
- ◆ **Cours spécifique « emploi-santé »** : pour les personnes qui désirent travailler dans des établissements de soins
- ◆ **Cours « Lecture Parent-Enfant »** : pour parents qui lisent difficilement. Le parent vient avec son enfant. Cours gratuit.

**Où ?** Fribourg, Bulle, Romont ou Estavayer-le-Lac

**Quand ?** Cours en journée ou en soirée selon les lieux

**Combien ?** CHF 60.-/mois, participation personnelle (ou arrangement).

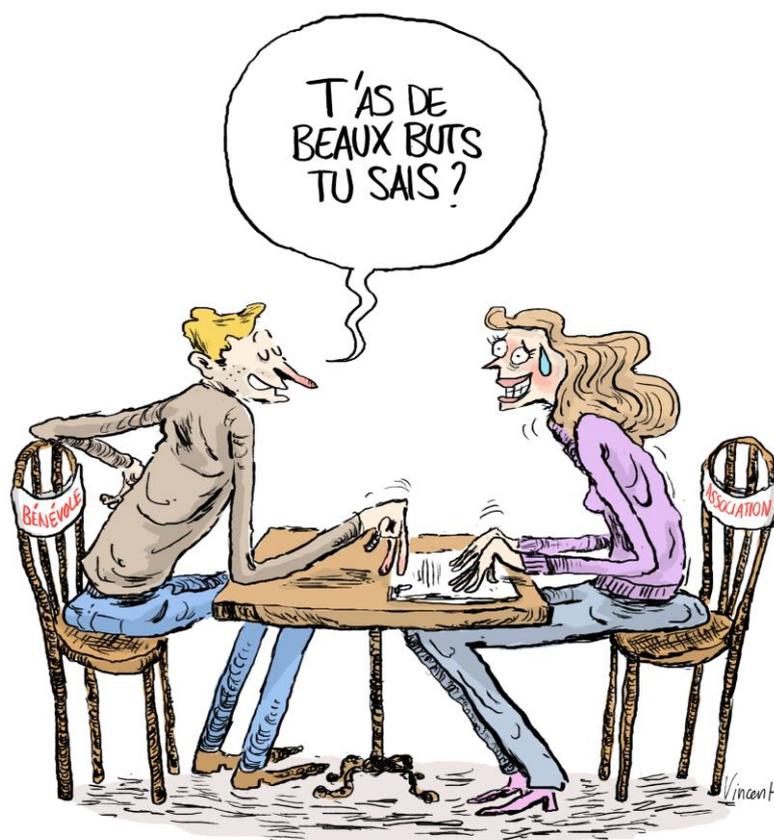
Renseignements et inscription par téléphone au

**026 / 422 32 62**

Association Lire et Ecrire  
Case postale 915 , 1701 Fribourg

*Email :* [fribourg@lire-et-ecrire.ch](mailto:fribourg@lire-et-ecrire.ch)  
*Internet :* [www.lire-et-ecrire.ch](http://www.lire-et-ecrire.ch)

# Speeddating du bénévolat



Envie d'une activité bénévole?

Pas le temps de chercher?

Participez au speeddating du bénévolat

Trouvez le job bénévole rêvé en 7 mn!

Le mercredi 7 décembre 2016 dans la salle Grenette à Fribourg

## Intéressé-e ?

Consultez notre site : [www.benevolat-fr.ch](http://www.benevolat-fr.ch) et inscrivez-vous  
Nous avons aussi une page facebook que vous pouvez aimer !

## Etre bénévole, c'est

- donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés
- exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles
- mettre en oeuvre et développer de nouvelles compétences, s'épanouir personnellement
- contribuer à une société plus solidaire

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?  
Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?  
Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

**Pour qui ?** Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg

**Où ?** visites à domicile ou à l'administration communale de Châtel-St-Denis

**Quand ?** Du 30 janvier 2017 au 02 avril 2017

**Frais ?** Fr. 60.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.  
Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

### Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, Case postale 169, 1705 Fribourg,  
Tél. 026 347 12 40 Heures d'ouverture 8.00-11.30 / 13.00-17.00

## TABLE D'HÔTES CHÂTEL-ST-DENIS LA DÎNETTE

Pro Senectute Fribourg vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

**Madame Honegger Chantal** vous accueille chez elle pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

**Horaire et dates :** **Les mercredis** 2016: 16 novembre, 21 décembre  
2017: 18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril

**Participation :** CHF 15. — tout compris

**Renseignements:** Honegger-Rupp Chantal, chemin du Chaussin 85, 1618 Châtel-St-Denis Tél. 079 215 02 08

**Inscription** jusqu' à 48H à l'avance auprès du contact de chaque table

## Chaperon Rouge :

### Service de garde d'enfants à domicile en urgence

---

- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?
- Vous traversez une période difficile et avez besoin d'une solution de garde d'urgence ?

N'hésitez pas à faire appel à notre service ! Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices CRS sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

#### Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

[chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch](mailto:chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch).

#### Bons à savoir

- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu brut des parents par mois
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !
- Pas de mission de moins de 3h

## Baby-sitting :

pour les sorties du soir ou du week-end.

---

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formé-e-s par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

#### Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou [baby-sitting@croix-rouge-fr.ch](mailto:baby-sitting@croix-rouge-fr.ch)

#### Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2

Case postale 279

1701 Fribourg

[www.croix-rouge-fr.ch](http://www.croix-rouge-fr.ch)